

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 5 OCTOBRE 2023

Publiée sur le site Internet de la Ville : 12 octobre 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 septembre 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : M. Albert YOGO

Membres présents : 35

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-François DELAPIERRE, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR

Membres ayant donnés pouvoir : 8

Mme Françoise KIRASSIAN pouvoir à M. Jean-François DELAPIERRE
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. Stevens BOBI
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Marion CARRIER
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
Mme Marie BRUNET pouvoir à M. Grégory BRUNET
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Lucile MOREL
Monsieur Filipe GALVAO pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

Délibération n°20231005DEL24

HABITAT

Subvention pour la production de logements locatifs sociaux par la Société Alliade Habitat au sein de la ZAC Terraillon (îlot B1 et B2) - 9 et 11 rue des Etoiles

RAPPORTEURE : MME VALÉRIE BOULARD

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la ZAC Terraillon, la société Alliade habitat, ayant son siège social 173 avenue Jean Jaures à Lyon 7ème, a été désignée pour réaliser le programme de logements prenant place au 9 et 11 rue des Etoiles.

L'opération dénommée « Racine Carrée » prévoit la construction de 82 logements dont 41 logements locatifs sociaux (8 PLAI, 19 PLUS et 14 PLS). La livraison du programme est envisagée pour 2025.

Le financement de cette opération est assuré pour partie par des prêts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et d'Action Logement ainsi que par des financements accordés par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et par la Métropole de Lyon.

Afin de financer cette opération, Alliade Habitat a également demandé à la Ville une subvention à hauteur de 66 672 euros.

Aussi, au vu des enjeux de revitalisation du quartier de Terraillon, il est proposé de soutenir l'opération « Racine Carrée » portée par Alliade Habitat à hauteur du montant demandé.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- ATTRIBUER une subvention de 66 672 euros à la Société Alliade Habitat afin de soutenir son projet de construction de 41 logements locatifs sociaux situé au sein de la ZAC Terraillon, 9 et 11 rue des Etoiles (filot B1 B2).

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD